

# ESSENTIEL DES COMPTES 2021

## **Votre générosité Pour le droit d'être humain**



Grâce à votre confiance, à votre fidélité philanthropique, nous continuons en toute indépendance à militer et surtout à agir pour l'abolition de la torture et de la peine de mort, aux quatre coins du monde.

C'est parce que vous avez renouvelé votre soutien en 2021, que nous avons pu, entre autres, lancer un travail de plaidoyer en faveur d'un droit plus fondamental que jamais : le droit d'asile. Afin que tous les exilés forcés de fuir leur pays, la menace, la mort, la guerre, puissent trouver la protection et la paix, au nom de ce droit universel. Qu'ils soient Afghans, Iraniens, Maliens, Congolais ou Ukrainiens...

Un grand merci car vos dons sont autant de messages d'espoir adressés aux victimes, que d'encouragements pour les bénévoles et professionnels permanents de l'ACAT-France, engagés au quotidien pour les droits humains, aux côtés des victimes. Sans vous, rien ne serait possible !

**ACAT**  
france

ACTION DES CHRÉTIENS POUR L'ABOLITION DE LA TORTURE

## COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION 2021

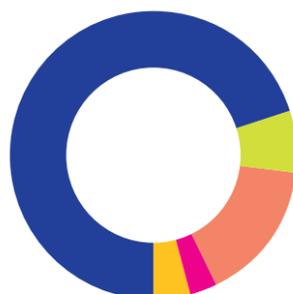
A - Produits et charges par origine et destination	Exercice N		Exercice N-1	
	TOTAL	DONT GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL	DONT GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
<b>PRODUITS PAR ORIGINE</b>				
1 - Produits liés à la générosité du public	2 849 112	2 849 112	2 803 043	2 803 043
2 - Produits non liés à la générosité du public	450 312		449 218	
3 - Subventions et autres concours public				
4 - Reprises sur provisions et dépréciations			45 000	
5 - Utilisations des fonds dédiés antérieurs				
<b>TOTAL</b>	<b>3 299 424</b>	<b>2 849 112</b>	<b>3 297 261</b>	<b>2 803 043</b>
<b>CHARGÉS PAR DESTINATION</b>				
1 - Missions sociales	1 243 874	996 391	1 528 755	1 317 596
2 - Frais de recherche de fonds	1 171 891	1 016 444	774 082	689 504
3 - Frais de fonctionnement	687 827	593 951	509 853	439 430
4 - Dotations aux provisions et dépréciations				
5 - Impôt sur les bénéfices				
6 - Reports en fonds dédiés de l'exercice				
<b>TOTAL</b>	<b>3 103 592</b>	<b>2 606 786</b>	<b>2 812 690</b>	<b>2 446 530</b>
<b>EXCÉDENT OU DÉFICIT</b>	<b>195 832</b>	<b>242 326</b>	<b>484 571</b>	<b>356 513</b>
B - Contributions volontaires en nature	Exercice N		Exercice N-1	
	TOTAL	DONT GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL	DONT GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
<b>PRODUITS PAR ORIGINE</b>				
1 - Contributions volontaires liées à la générosité du public	87 895	87 895	1 623 385	1 623 385
2 - Contributions volontaires non liées à la générosité du public				
3 - Concours publics en nature				
Prestations en nature				
Dons en nature				
<b>TOTAL</b>	<b>87 895</b>	<b>87 895</b>	<b>1 623 385</b>	<b>1 623 385</b>
<b>CHARGÉS PAR DESTINATION</b>				
1 - Contributions volontaires aux missions sociales	33 377	33 377	1 567 544	1 567 544
2 - Contributions volontaires à la recherche de fonds				
3 - Contributions volontaires au fonctionnement	54 518	54 518		
<b>TOTAL</b>	<b>87 895</b>	<b>87 895</b>	<b>1 567 544</b>	<b>1 567 544</b>

Ci-dessous, taux de répartition des emplois et ressources 2021



### EMPLOIS 2021

**40%** Missions sociales  
**38%** Frais d'appel à la générosité  
**22%** Fonctionnement et vie associative



### RESSOURCES 2021

**70%** Dons  
**7%** Cotisations  
**16%** Legs  
**3%** Fondation ACAT  
**4%** Autres recettes

## BILAN 2021-2020 SIMPLIFIÉ

ACTIF	2021	2020	PASSIF	2021	2020
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>	<b>225 740</b>	<b>386 623</b>	<b>FONDS PROPRES</b>	<b>2 689 562</b>	<b>2 493 731</b>
Immo. incorporelles (logiciels, sites, ...)	19 485	0	Fonds de dotation associatif	1 000 000	1 000 000
Immo. corporelles (matériels bureau & reprographique)	42 777	27 234	Report à nouveau	1 493 730	1 009 159
Biens reçus en leg destinés à être cédés	109 730	310 730	Résultat de l'exercice	195 832	484 572
Immo. financières	53 748	48 659	<b>FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS</b>	<b>974 456</b>	<b>343 342</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>3 956 024</b>	<b>2 897 782</b>	<b>PROVISIONS (travaux &amp; départs retraites)</b>	<b>215 279</b>	<b>186 967</b>
Stocks (publications, marchandises & consommables)	5 590	411	<b>DETTES</b>	<b>337 862</b>	<b>293 613</b>
Créances (comptes de tiers)	912 087	75 389	Emprunts et dettes financières	0	1 535
Disponibilités	3 038 347	2 821 982	Fournisseurs	100 481	85 345
Placements	1 216 377	1 215 599	Organismes sociaux & Trésor public	237 381	206 733
Banques et caisses	1 821 970	1 606 383	Divers	0	0
<b>RÉGULARISATION (charges constatées d'avance)</b>	<b>35 395</b>	<b>33 248</b>	<b>RÉGULARISATION (produits constatés d'avance)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>4 217 159</b>	<b>3 317 653</b>	<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>4 217 159</b>	<b>3 317 653</b>

### ORIGINE DES RESSOURCES 2021

- **La générosité des membres.** Elle représente 85% des 3,3 millions € de ressources de l'ACAT-France. Qu'elles soient adhérentes ou sympathisantes, qu'elles paient une cotisation et/ou fassent un don, 29 000 personnes dont près de 4 991 cotisants, ont contribué à assurer l'indépendance financière de l'ACAT-France (don moyen 2021 : 70 € pour un total de 2,85 millions €).
- **Autres fonds privés.** En 2021, la Fondation ACAT pour la dignité humaine (créée en 2013) a soutenu à hauteur de 90 000 € trois projets de l'ACAT-France. Elle a pour vocation d'inviter de grands donateurs à contribuer par leurs dons, à soutenir les projets d'associations qui placent l'être humain et la dignité au cœur de leurs projets.
- **Abonnements et ventes de publications.** Les recettes (2%) provenant des abonnements au Magazine *Humains* et de la vente de publications, s'élèvent à 58 930 €. Réalisées sans bénéfice, ces ventes n'ont pas pour objet d'apporter des ressources à l'association. En effet, au-delà des valeurs chrétiennes, laïques et humanistes que porte l'ONG ACAT-France, le Magazine *Humains* vise à sensibiliser et informer un large lectorat, à partager ses enquêtes et rapports, articles et dossiers de fond, de présenter les plaidoyers qu'elle initie et mène en France comme à l'étranger, tout au long de l'année.

### BÉNÉVOLAT

L'action de l'ACAT-France repose aussi sur le bénévolat. L'association a pu évaluer de façon précise une part limitée de ces contributions 86 K€. (Elle bénéficie d'une bien plus importante contribution de ses membres). Cependant, les contraintes liées aux nouvelles normes comptables nous ont amené à ne pas valoriser ces apports en 2021. Sur 2022, la mise en place d'une procédure de recensement et d'évaluation des heures de bénévolat permettra de valoriser la forte implication des membres. En 2020, le bénévolat avait été évalué forfaitairement.

### EMPLOI DES RESSOURCES

En 2021, l'ACAT-France a dépensé 3,1 millions €. L'essentiel de nos charges (40%), a été directement consacré à la lutte contre la torture, la peine de mort et à la défense du droit d'asile. 1,24 million € sont ainsi dédiés à nos missions sociales : actions de plaidoyer, missions d'enquête à l'étranger, publication de rapports, mobilisation de nos membres, etc.

- **Les ressources humaines :** l'ACAT-France emploie **23 salariés ETP** (échelle des salaires de 1 à 2,5). Le total annuel brut des 3 salaires les plus élevés a été de 174 859 € bruts.
- **Les frais de collecte** (1 171 891 €) représentent 38% des emplois. Ces opérations de recherche de fonds ont rapporté 2,85 millions €. Un important investissement a été mené dans la digitalisation et l'automatisation administrative de la collecte.

### EMPLOI DES RESSOURCES (suite)

- **Les frais de fonctionnement** représentent 22% des dépenses (687 827 €). Ils sont pour l'essentiel constitués des salaires et charges de personnels et services supports du secrétariat national qui assurent l'administration, la gestion sociale, juridique et financière de l'association (direction générale, comptabilité, services généraux...); des pôles Plaidoyer et Vie militante qui assurent les campagnes, plaidoyers, les actions de mobilisation, de sensibilisation et d'éducation aux droits humains, et enfin, la vie démocratique de l'association incarnée par la gouvernance élue telle que définit par les statuts et le règlement intérieur.

### TRANSPARENCE FINANCIÈRE

Les comptes de l'ACAT-France sont certifiés par un commissaire aux comptes. Elle se soumet également au contrôle du Comité de la charte du *Don en confiance* qui vérifie que les fonds collectés sont utilisés conformément à la mission sociale et au mandat de l'ACAT-France.

Fin 2021, elle a d'ailleurs obtenu le renouvellement de son label Don en confiance pour 2022-2024.

### POLITIQUE DE RÉSERVE

Il y a plus de dix ans, l'ACAT-France a vu ses résultats de collecte baisser drastiquement, plaçant l'association dans une situation sociale et financière à haut risque, au point qu'un plan social avait été envisagé. Des choix stratégiques ont permis de faire repartir la collecte, toutefois la gouvernance a décidé de constituer une réserve pouvant assurer une autonomie de fonctionnement de six mois, et permettant à l'association de bénéficier du temps nécessaire à une adaptation managériale mais aussi budgétaire, sans engager des crédits, et de sauvegarder les emplois.

**L'intégralité de nos comptes  
(bilans, comptes d'exploitation, rapports financiers)  
est consultable sur :**

[www.acatfrance.fr/rapports-financiers](http://www.acatfrance.fr/rapports-financiers)

**CE N'EST PAS  
DE VOTRE FAUTE  
SI LA TORTURE EXISTE,**

**MAIS SI ELLE RECULE  
C'EST GRÂCE À VOUS.**

**MERCI !**